



Paris, le 5 juin 2018

Communiqué de presse

Innovation en santé : les professionnels invités à participer aux cahiers des charges pour la mise en œuvre d'expérimentations

Formations en ligne les 6, 7 et 13 juin prochains

Le ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) viennent de lancer **trois appels à manifestation d'intérêt (AMI)** pour **l'expérimentation d'un paiement à l'épisode de soins pour des prises en charge chirurgicales**, pour **l'expérimentation d'une incitation à une prise en charge partagée** et pour **l'expérimentation d'un paiement forfaitaire en équipe de professionnels de santé en ville**.

L'objectif de ces appels à manifestation d'intérêt est de mobiliser l'ensemble des professionnels afin de co-construire les futurs cahiers des charges qui seront établis pour mettre en place ces expérimentations ; les participants seront d'ailleurs les premiers à pouvoir mener ces expérimentations. Les inscriptions pour les appels à manifestation d'intérêt sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2018.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de l'article 51 de la LFSS 2018 qui introduit un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits et ce, dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé.

Afin d'accompagner la publication de ces appels à manifestation d'intérêt et des répondre aux questions des potentiels candidats, **une présentation de chacun de ces AMI est organisée sous la forme d'un webinaire d'une heure chacun aux dates suivantes :**

- **Le 6 juin de 18h à 19h** pour l'expérimentation d'un paiement forfaitaire en équipe de professionnels de santé de ville.
- **Le 7 juin de 17h à 18h** pour l'expérimentation d'une incitation à une prise en charge partagée.
- **Le 13 juin de 17h à 18h** pour l'expérimentation d'un paiement à l'épisode de soins pour des prises en charge chirurgicales.

Les webinaires sont ouverts à tous, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé (<http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-des-patients-et-des-usagers/article-51-10918/article/appels-a-manifestation-d-interet>) et de se connecter le jour J pour suivre la présentation sur un ordinateur, une tablette ou même un smartphone. Les participants auront la possibilité de poser des questions par chat.

Contact presse : Ministère des Solidarités et de la Santé - Lise Arduin

lise.arduin@sg.social.gouv.fr

01 40 56 78 82/06 69 33 54 48